

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE**

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement 712-10-2016 :

Projet de règlement 712-10-2016 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage 712-00-2013 à des fins de concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville afin de revoir la délimitation de certaines zones de l'affectation "agricoles mixtes (A2)" et de corriger les limites de certaines zones de façon à les harmoniser avec les limites réelles du périmètre d'urbanisation »

tenue en la salle Simon Lacoste de l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, le 2 mai 2016 à 18 h 30.

Étaient présent(e)s : Monsieur le maire François Gamache, messieurs les conseillers Dominic Gemme et Mario McDuff ainsi que mesdames les conseillères Monique Savard et Clairette Gemme McDuff.

Étaient également présent(e)s : Mme Carmen McDuff, directrice générale et secrétaire-trésorière et Mme Geneviève Lauzière, greffière et secrétaire-trésorière adjointe ainsi que M. Frédéric Neault, directeur du Service de l'urbanisme.

Étaient absent(e)s : Monsieur le conseiller Pierre Vermette et madame la conseillère Nathalie Poitras.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, François Gamache, déclare la séance ouverte.

2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 712-10-2016

Aucun citoyen n'est présent dans la salle.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent dans la salle.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 37.